

FICHE SYSTEME DECORATION

FLOORTHANNE GRANISOUPLE



Environnement

Les produits Floorcolor sont fabriqués suivant des procédures adaptées à la sauvegarde de l'environnement. Les conditionnements des produits Floorcolor sont recyclables.

Qualité de fabrication

La fabrication de nos produits est conforme à notre cahier des charges.

Réglementation COV

Selon la directive 2010/79/UE, teneur maximale en COV (Composés Organiques Volatils).



Domaines d'application

Floorthanne Granisouple est un système drainant à base de polyuréthane et de granulats Epdm souples. Tout en conservant un aspect naturel ou design, il permet de réaliser en intérieur ou en extérieur des aires de jeux, tapis anti-fatigue ou circulation, etc...

Le traitement des granulats avec ce système confère au revêtement des résistances mécaniques élevées ce qui induit une grande durabilité ainsi qu'un entretien facile.

- Domaine public : habitation, usine, école, hôpitaux, piscine, tour d'arbre...

Composition du produit

Le procédé Floorthanne Granisouple est un système de résine mono composant à faible teneur en solvant, sans plomb, d'Epdm coloré, souple et traité contre les UV.

Caractéristiques techniques

- Applicable entre 1 et 10 cm en fonction des besoins sur support asphalte ou béton.
- Antidérapant grâce à sa surface plus ou moins structurée.
- Bonne résistance aux UV, décoratif et respirant.
- Bonne résistance à l'allongement (200 %) et à la traction (6 mpa).
- Grande durabilité et entretien facile.
- Le revêtement s'applique sans joints.
- Taille de 1 à 3,5mm : granulats d'Epdm ou SBR.

Préparation du support

Le support doit être suffisamment résistant aux contraintes d'application que ce système implique. La préparation du support se fait par grenailage, ponçage ou rabotage, permettant ainsi d'enlever la laitance du béton et d'ouvrir la porosité du sol pour une parfaite adhérence du revêtement. Une aspiration parfaite doit être effectuée. Le béton ou mortier doit avoir au minimum 28 jours de séchage et moins de 4% d'humidité.

Voir Cahier Technique des Supports.

Durcissement

À une température de 15 °C ambiant et 15 °C minimum du support.

Le séchage minimum pour marcher sur le revêtement est de 24 h. Le revêtement peut subir une sollicitation mécanique légère au bout de 48 h. Il atteint sa résistance maximale au bout d'une semaine à 20 °C.

Précaution particulière : ne pas déverser d'eau ni de produits chimiques avant cette semaine de séchage. Si par accident cela arrivait, nettoyer et sécher la surface immédiatement (risque de blanchiment).

Spécifications techniques

Allongement	200 %
Résistance à la compression	40 N/mm ² (EN 196-1)
Résistance à la traction par flexion	6 mpa
Résistance à l'arrachement (rupture dans le béton - ISO 4624)	> 1.5 N/mm ²
Dureté Shore	60 après 7 jours (DIN 53 505)
Classement au feu Euroclasse	Bf1
Résistance aux produits chimiques	Détails selon tableau annexé
COV	< 70 g/l de mélange
Compatible plancher chauffant	
Conforme à la norme EN 1177	

Entretien

Les systèmes de revêtement Floorcolor.fr sont posés avec ou sans joints et ne présentent aucunes porosités.

De ce fait, l'entretien peut se faire avec des produits de nettoyage courants que l'on peut trouver facilement (voir fiche Entretien des sols).

Hygiène

Le système Floorthanne Granisouple répond aux normes en matière d'hygiène et de sécurité.

Choix des coloris

Le système Floorthanne Granisouple présente tous les coloris possibles suivant les teintes du nuancier.

Le choix du coloris se fait en fonction d'échantillons de références disponibles à la demande.

Ce choix se fait le plus souvent par rapport au domaine d'application auquel le revêtement est destiné, et à la fonction du bâtiment.

Marquage CE

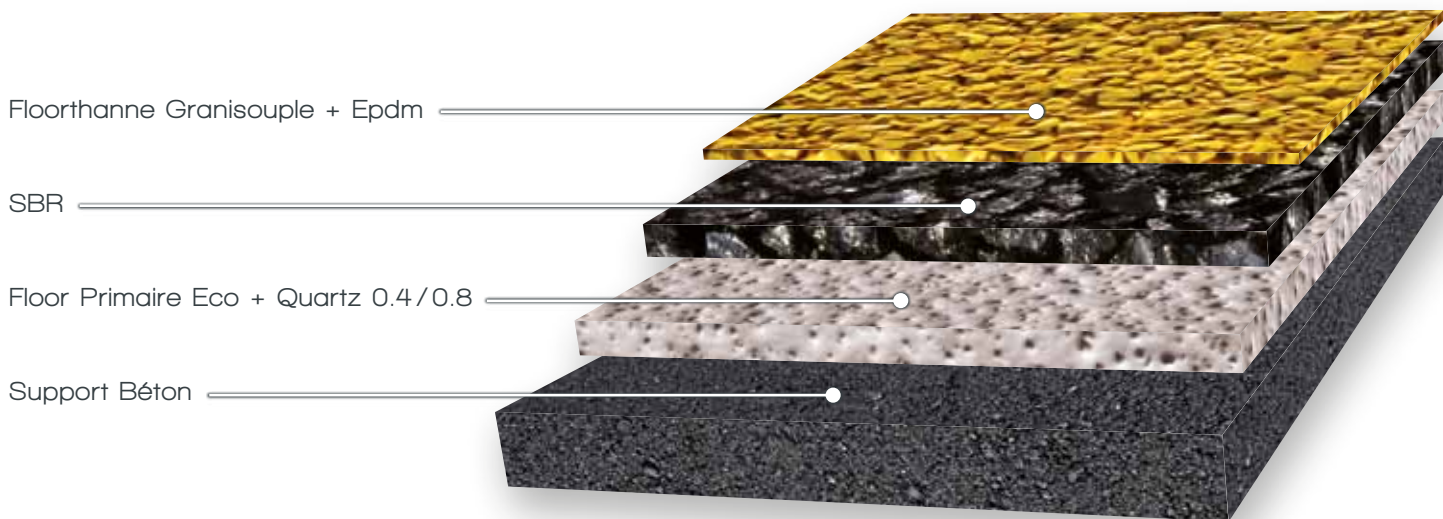
Floorcolor.fr 15, rue des Étains F - 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS	
12	
EN 13813 - SR - B 1,5 - AR 1 - IR 15	
Matériau pour chapes à l'usage interne dans les bâtiments	
Réaction au feu	Bf1 - S1
Résistance à l'usure (BCA)	AR 1
Force d'adhérence	B 1,5
Résistance à l'impact	IR 15

Structure du revêtement

Floorthanne Granisouple est un système composé de :

- 1 couche de Floor Primaire Eco saupoudrée de quartz neutre.
- 1 couche de SBR pour une épaisseur de revêtement supérieur à 1 cm, soit 9 kg/m²/cm d'épaisseur SBR (maximum 9 cm).
- 1 couche de 1 cm d'épaisseur de granulats Epdm soit 9 kg/m²/cm d'épaisseur + Floorthanne Granisouple soit 8 % du poids de mélange.
Ex : Pour 25 kg de granulats Epdm, 2 kg de Floorthanne Granisouple.

L'épaisseur du revêtement varie de 1 à 10 cm en fonction de l'état du support et du domaine d'activité auquel il est destiné (suivant norme NF 1176 et NF 1177).



Réglementations

La norme NF 1176 et NF 1177 fixe les exigences de sécurité des équipements d'aires de jeux et l'étendue de la surface d'impact où les enfants sont susceptibles de tomber lors de l'utilisation du jeu. La surface d'impact doit être signalée sur chaque fiche constructeur.

La hauteur de chute libre (HCL) dépend du type de jeu. Chaque constructeur de jeux doit la mentionner pour chaque jeu sur le manuel d'utilisation ainsi que sur la plaque signalétique.

La HCL est définie par la plus grande distance verticale entre le support de l'équipement et la surface d'impact située en dessous.

Surface d'impact

Si la HCL est supérieur à 1,5 m, le calcul de la surface d'impact est :

$$\frac{2}{3} \times \text{HCL} + 0,5 \text{ m.}$$

Les toboggans

Hauteur supérieure à 1,5 m : 1 m sur les côtés et 2 m en sortie.

Hauteur inférieure ou égale à 1,5 m : Présence d'un caractère amortissant.

Les manèges

Elle doit être de 2 m autour du jeu.

Les jeux basculants

Elle doit être de 1 m autour du jeu.

Épaisseur du Floorthanne Granisouple

L'épaisseur est à déterminer en fonction de la hauteur et du type de jeu. Effectuer un contrôle d'épaisseur en fonction du besoin réel.

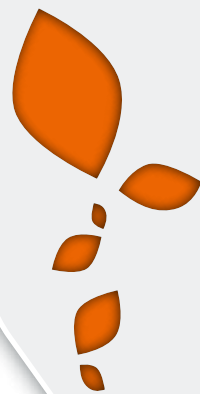
HCL	Épaisseur
3 m	10 cm
2,5 m	7 cm
2,2 m	6 cm
1,8 m	5 cm
1,6 m	4 cm
1,2 m	3 cm
0,9 m	2 cm
0,4 m	1 cm

AVERTISSEMENTS :

Nos fiches systèmes ont pour but de renseigner l'utilisateur d'après nos connaissances les plus récentes. Il est important de bien lire la fiche de pose avant toute intervention afin d'éviter tout désagrément (fiche sur demande à info@floorcolor.fr). Cependant, il n'existe aucune obligation légale de leur contenu. Ce document n'est pas contractuel et peut être modifié sans préavis.

La qualité visuelle et mécanique du revêtement ne peut être garantie que si la pose est faite par un professionnel et si la planimétrie du support et les conditions climatiques sont respectés. Dans le cas contraire, Floorcolor décline toute responsabilité.

Voir Cahier Technique des Supports.



commercial@floorcolor.fr (devis & renseignements)
info@floorcolor.fr (commande)
www.floorcolor.fr



www.facebook.com/floorcolor.fr

Agence Est (siège social) :

Parc d'Activités du Moulin • 15, rue des Étains
F - 25490 Dampierre-les-Bois

Agence Ouest :

16 avenue Maréchal Joffre
F - 33700 Mérignac

Floorcolor.fr - Résines de sol®

Sàrl à associé unique au capital de 200 000 €

RCS Belfort 449 843 325 00035 • N° TVA : FR27 449 843 325

NAF : 4333 Z • N° Gestion : 2008B40235

N° Indigo 0 821 55 49 82

PRIX D'UN APPEL LOCAL